

[Text]

Mr. Reid (St. Catharines): If it is, then I want to know what you mean by universality.

Madam Bégin: Maybe I said that part of my presentation in French. I apologize. I will repeat it in English.

By universal coverage, I mean all workers. When I say "all", it may not be the workers just starting a new job for the first months—I do not go into that level of detail—but roughly speaking, as a principle, that all Canadian workers, if possible, including part-time workers who are so often women, be covered with a good, so-called private pension plan. That does not exist today. Today a small half of Canadian workers have one, and usually the part-timers do not have any. That is what I mean.

• 1745

Mr. Reid (St. Catharines): Then, Madam Minister, if I might go on, following that—and I am just recalling the course of your presentation—you talk in terms of the acceptability, or the approval, of certain plans. Some plans might be approved as being acceptable. Is that not right?

Madam Bégin: I just want to understand your question; what is your question?

Mr. Reid (St. Catharines): In recognizing the principle of universality, I understood you to say that you would consider and perhaps approve certain existing plans.

Madam Bégin: Forget universality—I have stated that as my key objective, because I want everybody to get a pension. Totally separate from that, quite later in my presentation, I suggested that the committee wants, maybe, a combination of the best of what exists in the private sector and a rapid way of equipping the other workers with a pension. I take this as a working group, as a team, as little partisan as possible, in which we can really progress in terms of a solution to a complex challenge, so do not conclude that I am against the private sector, or God knows what, and that I want to certify everybody.

I said that in the case of a combination of both, a possibility is what I saw in Great Britain, which was administered by a very small staff if I recall, very small, where they certify existing private pension plans as being good or not good. Good means that they have enough of the objectives of the government—and that is it—so you would know where to go. With those who are certified, those employees are okay; they do not have to buy any other government plan or public plan.

What do you do with all those who do not have a private plan? I suggested that you may investigate the possibility of

[Translation]

M. Reid (St. Catharines): Dans ce cas, je voudrais que vous nous disiez ce que vous voulez dire par universalité.

Mme Bégin: J'ai peut-être lu cette partie de mon mémoire en français, je m'en excuse, je vais vous la répéter dans l'autre langue.

Par protection universelle, j'entends une protection garantie à tous les travailleurs. Quand je dis «tous» ce n'est peut-être pas ceux qui viennent de se trouver du travail depuis quelques mois, je n'entre pas dans les détails, mais en règle générale, en principe, j'inclus tous les travailleurs canadiens, si possible en incluant également les travailleurs à temps partiel qui sont si souvent des femmes, et pour toutes ces personnes je voudrais qu'elles bénéficient de ce que l'on appelle un bon régime de pension privé. Ce qui n'existe pas aujourd'hui. Aujourd'hui, une très petite moitié des travailleurs canadiens en ont, et habituellement les travailleurs à temps partiel n'en ont pas. Voilà ce que je veux dire.

M. Reid (St. Catharines): Enfin, madame le ministre, si vous me permettez de donner suite à cela . . . Et je ne fais que suivre le fil de ce que vous nous avez présenté . . . Vous parlez d'acceptabilité ou d'approbation de certains plans. Certains plans pourraient être approuvés parce qu'ils seraient acceptables. C'est bien cela?

Mme Bégin: Je veux tout simplement comprendre Votre question: quelle est votre question, déjà?

M. Reid (St. Catharines): En reconnaissant le principe de l'universalité, j'ai compris que vous disiez que vous étudieriez et que vous approuveriez peut-être même certains plans actuels.

Mme Bégin: Oublier l'universalité . . . J'ai déclaré que c'était là la clé de voute de l'affaire parce que je veux que tous puissent jouir d'une pension. Tout à fait à part de cette question, plus loin dans ce que j'ai présenté, j'ai dit que le Comité voudrait peut-être prendre ce qu'il existe de mieux dans le secteur privé et ajouter à cela une façon rapide d'accorder à tous les autres travailleurs un plan de pension. Je crois que vous êtes un groupe de travail, une équipe qui fait preuve d'aussi peu d'esprit de partisanerie que possible, et qui veut vraiment faire des progrès pour trouver une solution à un problème complexe. Alors, n'en venez pas à la conclusion que je m'oppose au secteur privé, ou Dieu sait quoi et que je voudrais que tous soient certifiés.

J'ai dit que dans le cas où on pourrait combiner les deux, il y aurait le système que j'ai vu en Grande-Bretagne administré par un personnel très peu nombreux, si ma mémoire est bonne, où les plans de pension privés sont jugés bons ou non. Si le plan est jugé bon, cela signifie qu'il rencontre suffisamment les objectifs avancés par le gouvernement, et ce jugement s'en tient là, ce qui veut dire que vous sauriez où vous adresser. Donc, ces plans qui sont certifiés sont bons pour les employés, ils n'ont pas besoin d'acheter aucun autre plan gouvernemental ou public.

Et que faites-vous de tous ceux qui ne souscrivent pas à un régime privé? Vous pourriez peut-être alors étudier la